

CA/bau

p. B. 73. Am. O.

Berne, le 17 novembre 1976

Note à Monsieur l'Ambassadeur HegnerRencontre avec M. David Anderson
Directeur au State Department

Au cours d'un voyage en Europe, M. David Anderson, (A.), Directeur du service des pays de langue allemande au State Department, s'est arrêté à Berne le 10 novembre où l'Ambassadeur des Etats-Unis a convié à un lunch l'Ambassadeur Jacobi, le Ministre Cuendet et, en l'absence de l'Ambassadeur Hegner, M. Renk et le soussigné.

Les conversations ont porté sur les principaux sujets de l'actualité politique, sur les relations bilatérales et surtout aussi sur la transition à Washington vers la nouvelle administration Carter.

Il est apparu que cette transition s'entame dans des conditions particulièrement difficiles à analyser. Selon A. il est encore impossible de faire des pronostics valables sur la tournure que prendront le choix des proches collaborateurs de Carter et la définition des orientations politiques du nouveau président. A l'heure actuelle, un peu tout le monde offrirait actuellement ses services de conseiller à M. Carter à qui on prête généralement un esprit ouvert et une flexibilité raisonnable dans l'appréciation des problèmes.

La position du State Department est délicate dans les grandes négociations en cours. Si les MBFR semblent destinées à s'éterniser et que les SALT n'ont pas un calendrier déterminé, la conférence Nord-Sud entre dans sa phase finale où les Etats-Unis n'auront sans doute pas beaucoup à contribuer. Il en va de même aux Nations-Unies.

A. s'attend cependant à ce que M. Habib reste pour une période transitoire au State Department, ce qui donnerait une certaine continuité aux rapports diplomatiques.

Les questions bilatérales ont donné lieu à des réponses assez évasives de la part de A. Il est conscient des difficultés actuelles avec l'accord de compensation (achat des "Tiger") mais estime que cette question ne pourra être utilement discutée qu'avec la nouvelle administration. Il s'est entretenu en détail avec l'Ambassadeur Jacobi des questions économiques bilatérales. Nous avons aussi évoqué pour mémoire les deux questions pendantes de contentieux: les séquestres de biens suisses en tant que propriété ennemie (vous vous souviendrez que nous avons exprimé le désir que l'on s'efforce de faire le point des demandes suisses à ce titre à l'occasion de la récente conférence consulaire) et la question de l'exemption du service militaire des Suisses aux Etats-Unis; à ce dernier propos, A. a regretté que le Congressman Schneble ne soit plus en fonction, étant donné qu'il aurait été susceptible, selon A., de lancer une initiative parlementaire qui aurait réglé ce problème.

Copies: WR, HT, CJ, RK, TR
Washington

C. Caratsch

S 18. Nov. 76 1 1

